

Assemblée générale de l'AEUPAC-UQAM

19 mars 2026 à 12h30

Local J-1120

en comodal (par Zoom)

0. Ouverture

0.1 Procédures d'ouverture

Que l'on ouvre l'assemblée à 12h45.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

0.2 Élection du praesidium

Que Minh soit aux postes d'animation et de secrétariat et que Zachary soit la garde du senti.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

0.3 Adoption de l'ordre du jour

0. Ouverture

0.1 Procédures d'ouverture

0.2 Élection du praesidium

0.3 Adoption de l'ordre du jour

0.4 Reconnaissance territoriale

1. Grève
2. Varia
3. Fermeture

Dûment proposée

Dûment appuyée

Amendement: ajouter 0.4 Reconnaissance territoriale

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

Retour à la principale

Adoptée à l'unanimité

1. Grève

Considérant que l'administration de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) participe aux mesures d'austérités, entre autres en offrant moins de services aux personnes étudiantes et en

augmentant les frais reliés aux cycles supérieurs des programmes de recherche (915\$ de plus à la maîtrise et 1830\$ de plus au doctorat) ;

Considérant que cette hausse de frais de scolarité pourrait démotiver les membres de l'AEUPAC à s'inscrire à la nouvelle maîtrise en Études culturelles, qui entre en vigueur à l'automne 2027, et que le potentiel faible taux d'inscription pourrait venir décrédibiliser le domaine d'Action culturelle aux yeux de l'administration ;

Considérant que les coupures persistantes de cours d'action et d'animation culturelle par la Faculté de communication vulnérabilise le programme et diminue son taux d'inscription, menaçant ainsi sa survie à long-terme ;

Considérant que ces coupures de cours sont le résultat d'une vision marchande de l'éducation, contraire aux valeurs d'accessibilité et de démocratie promut par l'action culturelle ;

Considérant qu'une bonne partie des stages du BAC en Action culturelle ne sont pas rémunérés et contribuent à la précarité des membres ;

Considérant que la majorité des membres de l'AEUPAC s'identifient comme femme et que l'enquête de la Fédération des Femmes du Québec, qui rapporte que les femmes sont surreprésentées dans les domaines d'études où les stages sont non-rémunérés, prouve que les étudiant.e.s du programme d'action culturelle seront particulièrement précarisées lors de l'accomplissement de leur stage (*Les conditions de stage étudiant : une question de genre (FFQ)*) ;

Considérant qu'il y a un manque de support de la part de l'UQÀM dans l'accompagnement des stagiaires ainsi que des milieux de stages, créant un sentiment d'insécurité ;

Considérant que l'AFEA, l'AFESPED et l'AFESH ont voté en faveur d'une grève du 23 au 27 mars 2026 inclusivement ;

Considérant les mouvements de mobilisation présentement actifs à travers l'UQÀM dénonçant le désinvestissement en éducation et la hausse des frais de scolarité;

Considérant que l'AEUPAC a le mandat de « défendre et promouvoir les droits et intérêts des étudiants et étudiantes de l'unité de programme d'action culturelle de l'Université du Québec à Montréal » (2.1.2 des Statuts et règlements) ;

Que l'AEUPAC déclenche une grève du 23 au 27 mars 2026 inclusivement;

Que l'AEUPAC s'engage à sensibiliser ses membres sur les enjeux entourant la grève;

Que le comité exécutif de l'AEUPAC s'engage à collaborer avec le comité MobilisAction pour promouvoir la participation et la mobilisation de ses membres au processus de grève, notamment pour la levée de cours;

Que l'AEUPAC s'engage à tenir informer ses membres des modalités de la grève

Que le comité MobilisAction soit impliqué dans les discussions avec la Faculté de communication concernant les différents enjeux soulevés ci-haut;

Que le comité exécutif de l'AEUPAC s'engage à collaborer avec le comité mobilisation interfacultaire en faisant la promotion de ses activités ;

Que l'AEUPAC s'engage à défendre ses membres face aux répercussions liées à la participation de ses membres à la grève, si elles ont lieu ;

Que les cours de stage soient exclus de la grève ;

Que les activités et les événements hors des cours soient maintenus ;

Considérant que l'AFESH, l'AFESPED, l'ADEESE, l'AFÉA et l'AESS ont voté pour des reconductions de grève dans l'optique où l'administration n'obtempère pas aux demandes des associations étudiantes;

QUE l'AEUPAC tienne une assemblée de reconduction le jeudi 26 mars à 12h30 au J-1120 et en comodal.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Que l'on tienne une plénière de 20 minutes.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Proposition d'amendement:

Ajouter:

«Considérant que l'AFESH, l'AFESPED, l'ADEESE, l'AFÉA et l'AESS ont voté pour des reconductions de grève dans l'optique où l'administration n'obtempère pas aux demandes des associations étudiantes;

QUE l'AEUPAC tienne une assemblée de reconduction le jeudi 26 mars à 12h30 au J-1120 et en comodal.»

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

Retour à la principale

Que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur le sujet.

Dûment proposée

Dûment appuyée

AU

La principale est adoptée à l'unanimité.

2. Varia

Diverses activités de la LACI ont encore lieu et ce serait bien d'y aller!
Pour s'impliquer, venir tous les jours à l'Agora!

3. Fermeture

Que l'on clôt la rencontre à 13h39.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Signature de l'animation et du secrétariat:
NGUYEN Minh, 2026/03/19

